



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Management et ingénierie des
entreprises de façades

de l'Université d'Evry-Val-
d'Essonne - UEVE

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université d'Evry-Val-d'Essonne - UEVE

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Management et ingénierie des entreprises de façades

Secteur professionnel : SP3-Génie civil, construction, bois

Dénomination nationale : SP3-3 Bâtiment et construction

Demande n° S3LP150007545

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT d'Evry, département « Génie mécanique et productique » (GMP).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Centre de formation des Apprentis (CFA) d'Evry ; Syndicat professionnel des entreprises de façades (SNFA) ; Fédération française du bâtiment (FFB) ; Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB).

Présentation de la spécialité

Focalisée sur le secteur des façades, la licence professionnelle (LP) *Management et ingénierie des entreprises de façades (MIEF)* est une spécialité unique en France. Le diplômé doit être capable de décoder un appel d'offre, concevoir, chiffrer, organiser la fabrication, la mise en œuvre et la pose. Il lui faut pour cela des compétences croisées à la fois dans le secteur du bâtiment et dans celui de la construction industrielle, complétées par des compétences en économie et gestion financière. Le métier est celui de façadier, en qualité de métreur-chiffreur, technicien bureau d'étude, conducteur de travaux, chargé d'affaires, suivant le périmètre de l'entreprise.

Ouverte en 2001, cette spécialité est proposée en formation initiale à temps plein ou en alternance, par le département *Génie mécanique et productique* (GMP) de l'IUT d'Evry et s'appuie sur le soutien administratif et pédagogique du Centre de formation des Apprentis, CFA d'Evry. Elle s'inscrit comme une offre de continuité pour le DUT *GMP* mais aussi pour les autres départements *Génie thermique et énergie* (GTE) et *Sciences et génie des matériaux* (SGM) de l'IUT. Une autre LP *Energie et Génie climatique* vient compléter l'offre autour de laquelle gravite d'autres LP sans lien direct avec la LP MIEF.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence professionnelle originale répond aujourd'hui à une demande des entreprises dans un secteur d'activité à forte technicité et en recherche de personnel encadrant, ce qui conduit à des taux d'insertion élevés. Ce secteur relève de la construction métallique par les procédés de production et du bâtiment par le rôle important que jouent les façades dans la fonctionnalité et la capacité de la construction à répondre aux différentes exigences techniques, de sécurité et de performances.

Mais aujourd'hui, y compris dans les bâtiments tertiaires, il n'est plus possible de considérer séparément les différents éléments de la construction, en particulier au regard du niveau des performances attendues. L'approche des façades paraît ici très technique, peu reliée, y compris en termes de champ des intervenants professionnels, avec la vision globale de conception des bâtiments qui se généralise avec les nouvelles exigences de performances. En particulier, il manque un volet sur le développement durable et ses conséquences sur les constructions, ainsi que sur l'approche *Analyse de cycle de vie* (ACV) et l'approche *Produits de construction*. Une approche globale s'impose de plus en plus. Cela devrait conduire la LP à réfléchir à son devenir dans ce contexte changeant tant dans l'organisation des professions que de la construction des bâtiments.

Le programme pédagogique s'articule autour des compétences et savoir-faire énoncé dans l'objectif de la formation. D'une durée de 668 heures en présentiel -ce qui reste élevé- il se découpe en 13 unités d'enseignements répondant aux contraintes de la semestrialisation. Les stages, d'une durée de 30 semaines, s'effectuent aussi bien en entreprises qu'en bureau d'étude ou en cabinet d'architecte ; ce qui montre toute l'étendue des emplois possibles. On peut regretter l'absence de renseignements sur les sujets de stage, sur le calendrier de l'alternance et sur le déroulement des projets tutorés.

Le suivi des diplômés est analysé à travers des enquêtes malheureusement peu fiables suite au faible taux de répondants qui ne dépassent pas les 56 %. Par ailleurs, le dossier ne fournit pas de données exhaustives sur les postes occupés ; ce qui ne permet pas de vérifier l'adéquation emploi/formation. Malgré le peu de données fournies, la tendance montre une insertion professionnelle très satisfaisante car 86 % des répondants sont en emploi. Les poursuites d'études restent minoritaires et concernent au maximum 12 % des répondants.

La LP fait appel au CSTB, organisme reconnu dans le bâtiment comme le référent technique. Au-delà des enseignements purs, certains travaux pratiques s'effectuent au sein de cette structure ; ce qui est un plus indéniable. La LP s'appuie également sur le SNFA, syndicat appartenant à la Fédération Française du Bâtiment. Ce syndicat via son site internet concourt à l'embauche mais aussi à la mise en relations des étudiants en recherche d'entreprise dans le cadre de l'apprentissage. Douze professionnels provenant d'entreprises liées directement aux métiers de la façade, issus des organismes du bâtiment ou travaillant dans l'organisation de chantier et le droit de la construction, interviennent dans les enseignements, à hauteur de 21 % du volume horaire global, ce qui est insuffisant au regard de l'arrêté de 1999. Les professionnels participent également au conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an mais dont la composition n'est pas précisée dans le dossier.

L'équipe pédagogique est diversifiée, majoritairement composée d'enseignant du secondaire provenant des départements d'IUT et des lycées partenaires (Lycée Lucas de Nehou et Lycée Dorian). Des enseignants-chercheurs et des professionnels complètent cette équipe. La formation bénéficie d'une bonne attractivité qui se traduit par un taux de pression (nombre de candidats rapporté aux effectifs) voisin de 3. Cette attractivité permet d'obtenir des effectifs stables compris entre 20 et 25 étudiants, issus essentiellement de DUT *GMP* ou BTS *Enveloppe du bâtiment*. Le recrutement s'effectue sur tout le territoire, la plupart des inscrits sont en contrat d'apprentissage.

- Points forts :

- Bonne insertion professionnelle des diplômés en raison de la bonne adéquation de la LP avec les attentes des entreprises de construction de façades.
- Partenariats solides avec les professions et avec des organismes référents comme le CSTB.
- Bonne organisation de la formation.

- Points faibles :

- Dossier lacunaire.
- Proportion d'intervenants professionnels du monde de la construction hors façades trop faible, ce qui induit une coupure avec les autres lots de la construction et manque d'intervenants offrant une vision globale de l'acte de construire.
- Approche très technique des façades, peu reliée avec le besoin de vision plus globale de conception des bâtiments.



- Recommandations pour l'établissement :

Le suivi des diplômés est un outil indispensable pour le pilotage d'une telle spécialité et pour le conseil de perfectionnement. Il est vivement recommandé de mener des enquêtes régulières et systématiques auprès des diplômés.

Si actuellement cette licence professionnelle répond parfaitement à la demande des entreprises de façades, le taux d'insertion professionnelle étant très honorable, une ouverture sur la problématique du développement durable (certification HQE, BREEAM, etc.), voire de la RSE serait souhaitable afin de coller au mieux aux prochaines contraintes qui voient le jour dans les appels d'offres.

Enfin, une vue plus générale des contraintes du bâtiment devrait être présentée, ce qui permettrait de rattacher cette LP aux différents métiers de la construction, les façades n'étant qu'une fonction du bâtiment quelle que soit sa destination. Les réglementations actuelles en neuf ou en réhabilitation demandent en effet une réponse plus globale que du seul point de vue de l'enveloppe et devraient être étudiées de façon plus approfondie. Il serait bon pour cela que la LP développe des partenariats avec d'autres établissements universitaires possédant des filières de génie civil et de construction durable. Cela permettrait de diversifier le recrutement et de commencer à prendre le recul nécessaire pour aborder les façades comme un composant du bâti plus que comme un objet technique particulier.



Observations de l'établissement

Evry, le 30 avril 2014

Affaire suivie par :
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

**L'administrateur Provisoire de
l'Université d'Evry Val d'Essonne**

A

**Jean-Marc GEIB
Directeur de l'Agence d'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur
Section des Formations et des Diplômes**

Objet : Evaluation des licences professionnelles vague E
Réf AERES : S3LP150007545


Nous avons pris connaissance avec le plus grand intérêt de votre rapport concernant la licence professionnelle spécialité « management et ingénierie des entreprises en façades ». Nous tenons à remercier l'AERES pour l'efficacité et la qualité du travail d'analyse qui a été conduit.

Ce rapport a été transmis au responsable de ce diplôme et au directeur d'UFR concernés, qui nous ont fait part en retour de leurs commentaires que vous trouverez ci-joint.

Nous espérons que ces informations vous permettront de bien finaliser l'évaluation des formations de l'Université.

**L'administrateur provisoire
de l'Université d'Evry
Val d'Essonne**

Michel GUILLARD

EVALUATION DES DIPLOMES LICENCES PROFESSIONNELLES VAGUE E

Observations	
Secteur professionnel	Génie civile, construction, bois
Dénomination nationale	Bâtiment et construction
Spécialité	Management et ingénierie des entreprises en façades
Demande n°	S3LP150007545
Responsable de mention	Alice Bartoletti

• Points faibles :

- Dossier lacunaire.
- Proportion d'intervenants professionnels du monde de la construction hors façades trop faible, ce qui induit une coupure avec les autres lots de la construction et manque d'intervenants offrant une vision globale de l'acte de construire.
- Approche très technique des façades, peu reliée avec le besoin de vision plus globale de conception des bâtiments.

• Recommandations pour l'établissement :

Le suivi des diplômés est un outil indispensable pour le pilotage d'une telle spécialité et pour le conseil de perfectionnement. Il est vivement recommandé de mener des enquêtes régulières et systématiques auprès des diplômés.

Si actuellement cette licence professionnelle répond parfaitement à la demande des entreprises de façades, le taux d'insertion professionnelle étant très honorable, une ouverture sur la problématique du développement durable (certification HQE, BREEAM, etc.), voire de la RSE serait souhaitable afin de coller au mieux aux prochaines contraintes qui voient le jour dans les appels d'offres.

Enfin, une vue plus générale des contraintes du bâtiment devrait être présentée, ce qui permettrait de rattacher cette LP aux différents métiers de la construction, les façades n'étant qu'une fonction du bâtiment quelle que soit sa destination. Les réglementations actuelles en neuf ou en réhabilitation demandent en effet une réponse plus globale que du seul point de vue de l'enveloppe et devraient être étudiées de façon plus approfondie. Il serait bon pour cela que la LP développe des partenariats avec d'autres établissements universitaires possédant des filières de génie civil et de construction durable. Cela permettrait de diversifier le recrutement et de commencer à prendre le recul nécessaire pour aborder les façades comme un composant du bâti plus que comme un objet technique particulier.

Points faibles

- Intervenants Bâtiment hors façades : architectes (2), avocats (en Droit de la Construction) ainsi que l'enseignement BE qui complète l'enseignement Façades avec celui plus général du Bâtiment
- Les besoins de conception du Bâtiment au sens large sont abordés en Architecture, en Science des Matériaux, en Organisation de Chantier, en Droit de la Construction

Ouverture sur le développement durable :

- Déjà existante en SDM développement durable (analyse de cycle de vie, cibles HQE), ainsi qu'en enseignement des normes en Thermique et Acoustique
- Evolutions prévues à partir de 2014 :
 - Intervention du spécialiste Développement durable du SNFA en matière de BBC
 - Interventions du spécialiste Schüco (gammiste) en matière de labellisation des Bâtiments

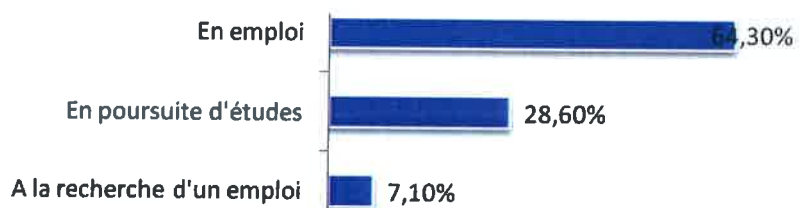
Enquêtes d'insertion : elles sont déjà pratiquées à l'initiative du CFA EVE avec l'aide du secrétariat pédagogique : voir dernière enquête ci-dessous :

Situation des diplômés de la promotion 2011-2012 6 mois après l'obtention du diplôme :

Promotion 2011/2012	
Inscrits	20
Diplômés	18

Interrogés	20	
Répondants après retour direct et relance par le CFA	3	15%
Répondants après retour et relance par la filière	12	60%
Retour total	15	75%

Insertion des diplômés de LP MIEF :



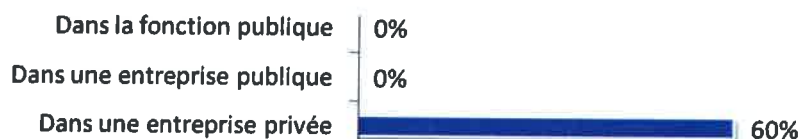
Apprentis embauchés dans leur entreprise d'accueil à la fin de leur formation :



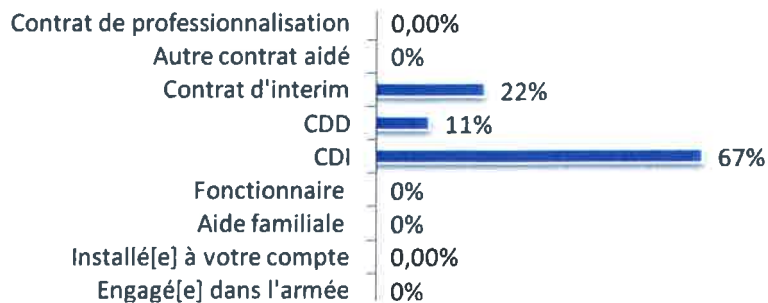
Exemples de fonctions exercées par les diplômés :

- ↳ Aide conducteur travaux
- ↳ Chargé de projet technique
- ↳ Métallier
- ↳ Responsable projet
- ↳ Technicien d'études/dessinateur
- ↳ Technico-commercial

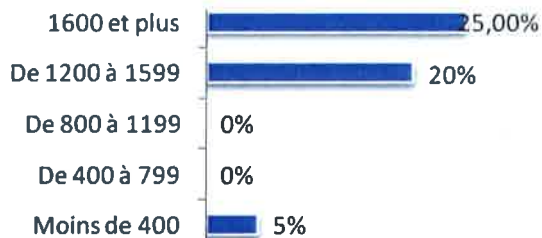
Type d'entreprise où ils travaillent :



Type de contrat qu'ils ont obtenu :



Salaires nets mensuels :



Situation des diplômés de la promotion 2010-2011 18 mois après l'obtention du diplôme :

Interrogés	18	
Répondants après retour direct et relance par le CFA	8	44,4%
Répondants après relance par la filière	4	22,3%
Retour total	12	66,7%

